



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

protection

Question écrite n° 120297

Texte de la question

Mme Martine Aurillac appelle l'attention de Mme la ministre de l'écologie et du développement durable sur le réchauffement de la planète. La conférence internationale « Citoyens de la Terre » s'est tenue à Paris début février à l'initiative du Président de la République française. Elle a réuni des représentants de plus de soixante pays. Cette réunion, à l'Elysée, suit la publication du dernier rapport scientifique sur le réchauffement climatique planétaire élaboré par le Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat (GIEC). Au terme de quatre jours de débats à huis clos, les scientifiques indiquent que l'activité humaine est « probablement » la première responsable du réchauffement. Au cours de cette conférence, le Président de la République a plaidé pour une gouvernance écologique mondiale et la création d'une organisation des Nations unies de l'environnement. Cette instance, selon ses vœux, pourrait fonctionner sur le modèle de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Elle deviendrait « une conscience écologique du monde » et serait « dotée de pouvoirs pour faire appliquer ses décisions », pour assurer une « action mondiale coordonnée ». Aussi, elle lui demande quelles sont les mesures qu'entend prendre la France à son niveau pour parvenir à la création de cette organisation des Nations unies de l'environnement.

Données clés

Auteur : [Mme Martine Aurillac](#)

Circonscription : Paris (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 120297

Rubrique : Environnement

Ministère interrogé : écologie

Ministère attributaire : écologie, développement et aménagement durables

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 mars 2007, page 2557